

Promouvoir une culture de l'évaluation des politiques publiques

Déclaration du groupe de l'agriculture

Développer une culture de l'évaluation des politiques publiques dans notre pays est une démarche qui nous semble tout à fait indispensable et dont la profession agricole attend des résultats concrets.

En effet, les exploitations agricoles sont soumises à une réglementation abondante qui relève du droit de l'environnement, du droit communautaire et du droit du social. Toutes ces règles sont fluctuantes, parfois incohérentes, et les agriculteurs se demandent si elles permettent bien d'atteindre l'objectif pour lequel elles ont été adoptées. Par ailleurs, nous pourrions citer de nombreux exemples de « sur-transpositions » de directives européennes qui, sans étude d'impact, ont exposé et exposent encore les acteurs économiques agricoles à des distorsions de concurrence très préjudiciables.

Nous serions tout à fait favorables à une évaluation de l'ensemble des politiques dont relève notre secteur. Nous sommes convaincus qu'au vu des objectifs assignés, des dépenses engagées et des résultats obtenus, il serait possible de simplifier les dispositifs et également d'en renforcer la pérennité.

L'avis évoque la difficulté de mener une évaluation sur des éléments non quantifiables. L'exemple est donné du Grenelle de l'environnement, dont l'évaluation parlementaire pourtant prévue par les textes n'a pas été faite. L'évaluation effectuée par ailleurs a obtenu des résultats erronés. Il est vrai qu'une évaluation ne devrait se concevoir que sur le long terme mais certains points pourraient être mesurés (taux d'emploi par exemple).

Le texte traite également des références que peuvent incarner certains indicateurs. Nous partageons sur ce point les réserves de l'avis : les indicateurs méritent encore d'être affinés et consolidés avant de pouvoir être utilisés.

Le groupe a voté l'avis.